



Vos garanties de **remboursement de médicaments**

Étant donné le grand besoin de médicaments sur ordonnance et le risque de dépendance et d'abus qu'ils présentent, les garanties de remboursement de médicaments peuvent faire l'objet de fraude ou être utilisées de façon inappropriée.

Pour de nombreux participants, la couverture des médicaments sur ordonnance est une composante essentielle d'un régime de garanties. Et aussi l'une des plus coûteuses. C'est pourquoi nous devons la protéger et la préserver. Nous avons une responsabilité commune : réduire les coûts qu'entraînent la fraude liée aux garanties de remboursement de médicaments et leur utilisation abusive. Une éventuelle hausse du coût du régime en raison de la fraude ou d'une utilisation abusive pourrait se répercuter sur votre couverture médicaments. Et elle pourrait contraindre les employeurs à réduire la couverture ou les participants à payer plus.

Il est important d'utiliser cette précieuse garantie de la bonne façon. Voici comment vous pouvez réduire le risque de fraude ou d'utilisation abusive.



1. Protégez vos renseignements personnels.

Ne communiquez pas vos renseignements personnels. Cela comprend les codes d'accès et les mots de passe qui donnent accès à vos demandes de règlements, vos adresses et vos renseignements bancaires. Pour assurer votre sécurité, vérifiez régulièrement vos demandes de règlement de frais de médicaments en ligne. Vous devriez être au courant de toutes les demandes présentées et réglées au titre de votre régime de garanties. Communiquez avec la Sun Life si des demandes de règlement ont été présentées à votre insu. Nous vous recommandons d'examiner toutes vos demandes de règlement, peu importe le type de garantie.



2. Présentez vos demandes de règlement par voie électronique dans la mesure du possible.

La carte-médicaments (si vous en avez une) est le moyen le plus commode pour régler vos frais de médicaments. Ainsi, la Sun Life rembourse immédiatement au pharmacien les frais couverts, et vous n'avez qu'à payer la différence. Le site **masunlife.ca** et l'**appli ma Sun Life mobile** sont d'excellents moyens pour présenter vos demandes de règlement.



3. Ne prêtez pas votre carte-médicaments.

Votre régime couvre seulement les frais de médicaments sur ordonnance engagés pour vous-même et les membres de votre famille admissibles. Ne prêtez donc pas votre carte-médicaments et ne l'utilisez pas pour les ordonnances de quelqu'un d'autre. De plus, ne donnez pas à d'autres les médicaments sur ordonnance reçus dans le cadre de votre régime. Ce sont tous des exemples d'utilisation abusive de vos garanties. Et dans certains cas, il peut s'agir d'un acte criminel.



4. Assurez-vous que vos médicaments sur ordonnance sont nécessaires sur le plan médical.

Votre régime de garanties couvre les médicaments prescrits par un médecin pour le traitement d'une maladie ou d'une affection. La demande de règlement doit être présentée aux fins d'un traitement nécessaire pour des raisons d'ordre médical. Sinon, il pourrait s'agir d'un cas d'abus des garanties ou d'une fraude présumée. Il n'est jamais permis de falsifier des ordonnances ou d'obtenir plusieurs ordonnances pour le même médicament auprès de différents médecins ou de différentes cliniques.



5. Conservez vos reçus pendant un an.

La Sun Life peut vous demander d'autres renseignements au sujet des services ou des produits reçus. Veuillez répondre à ces demandes pour éviter que le traitement des prochaines demandes de règlement soit retardé.

Pourquoi la fraude liée aux garanties collectives devrait-elle vous concerner

La fraude liée aux garanties collectives coûte des centaines de millions de dollars aux employeurs canadiens chaque année¹. Elle peut donc avoir une incidence directe sur votre couverture.

La fraude peut faire grimper les coûts de votre régime de garanties. Elle peut aussi faire augmenter les primes pour vous et votre employeur. Pour gérer la hausse des coûts, votre employeur pourrait décider de couvrir moins de services et de produits. Il pourrait aussi choisir de diminuer les plafonds de couverture prévus par votre régime.

Le rôle de la Sun Life dans la lutte contre la fraude

À la Sun Life, nous avons mis sur pied un programme antifraude complet. Il comprend des mesures de prévention et de détection de la fraude, ainsi que des services d'enquête. Nous appliquons aussi des principes de tolérance zéro à l'égard de la fraude. Nous investissons dans des technologies et des ressources pour vous protéger, et protéger votre employeur et votre régime.

¹ Site Web de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes : www.accap.ca

La vie est plus radieuse sous le soleil

Les garanties collectives sont offertes par la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, membre du groupe Sun Life. GB9467-F 08-21 np-mp



Sun Life